

CDV93

1, rue des Aérostiers
93165 NOISY LE GRAND

☎ : 06.30.60.91.84



E-mail : flecerf@cdv93.com /

agourpil@cdv93.com

Site : www.cdv93.com

Noisy-le-Grand, le 21/12/20

COUPE CAMILLE 38^{ème} édition

REGLEMENT

ARTICLE I :

La Coupe Camille se déroulera du vendredi 4 au dimanche 6 juin 2021 à Lorient au départ du Port de Locmiquélic Sainte-Catherine.

ARTICLE II :

La Coupe Camille est une course de voiliers de croisière qui comporte deux types d'épreuves :

- Des parcours de régates courus selon les règles de course définies par World Sailing (instance internationale).
- Des épreuves de rallyes ou la réflexion et la pertinence des équipages sont plus prépondérantes que la vitesse pure des voiliers !

ARTICLE III : Participants

La Coupe Camille est ouverte à tous, clubs de voile, associations, comités d'entreprise et même particulier.

Le CDV93, en tant qu'organisateur, reste seul décisionnaire dans la validation des dossiers d'inscriptions.

ARTICLE IV : Parcours

Selon les conditions météorologiques du moment, les épreuves en mer comporteront entre 3 et 5 parcours d'une quinzaine de miles environ chacun :

- 4 ou 5 épreuves de régates.
- 1 épreuve de rallye à la Cité de la Voile.
- 3 jeux de plage
- 2/3 jeux lors du repas le samedi

ARTICLE V : Règles applicables

- Les épreuves seront régies par les règles World Sailing en cours.
- Tous les skippers ayant connu un accident (responsable ou victime) pendant les épreuves pourront être exclus de la Coupe Camille pour l'édition en cours et pour l'année suivante.

ARTICLE VI : Récompenses

- La Coupe Camille sera dotée de prix non cumulables.
- La Coupe Camille sera attribuée au bateau ayant obtenu le moins grand nombre de points sur l'ensemble des épreuves, régates et rallye.
- Les second et 3^{ème} du classement seront également récompensés.
- Un classement sur la monotypie des First 31.7 sera effectué pour couronner le 1^{er} des régates.

ARTICLE VII : Type de voiliers engagés

- Les régates se dérouleront en monotypie sur First 31.7 ; toutefois, une dérogation sera possible pour les propriétaires de voiliers hors monotypie également (seront admis les voiliers de croisière monocoques entrant dans les groupes Osiris 15 à 28 inclus et d'une longueur inférieure à 13 m HT).

ARTICLE VIII : Location des voiliers

Le choix du loueur du ou des voiliers engagés est laissé au concurrent.

ARTICLE IX : Inscriptions

Les inscriptions ne seront prises en considération qu'à la réception du bulletin d'inscription accompagné :

1) du droit d'engagement soit :

- **50 € par bateau pour les associations adhérentes au CDV93**
- **60 € par bateau pour les structures extérieures.**

2) du droit de participation soit :

17 € par équipier sur un bord (Club adhérent au CDV93).

19 € par équipier sur un bord (Club hors CDV93).

20 € pour les repas supplémentaires pour les non navigants.

Le tout adressé à :

CDV93
1, rue des Aérostiers
93160 NOISY LE GRAND
Mail : admin@cdv93.com

CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE 07 mai 2021

ARTICLE X - ANIMATION :

Un jeu de piste sera organisé à la Cité de la Voile Eric Tabarly de Lorient le vendredi après-midi.

Une soirée, ouverte aux seuls participants, se déroulera le samedi soir au Club des Minahouet de Locmiquelic. Dress Code vivement conseillé (il vous sera communiqué après réception de votre bulletin d'inscription).

.... Et d'autres surprises !!

ARTICLE XI - Transport :

L'organisation du transport des participants est à la charge de ceux-ci. Se renseigner auprès du CDV93 pour le covoiturage.

ARTICLE XII - Publicité :

Bien que les voiliers doivent présenter des cagnards et des flammes au nom du CDV93, ils peuvent aussi y associer le nom de leur ville, club ou association et toutes les formes de publicité (sponsors) dans les limites du bon goût.

ARTICLE XIII - Instructions de courses :

Les instructions de courses seront remises le vendredi matin lors d'une réunion obligatoire, à laquelle seront convoqués les chefs de bord.

L'établissement des parcours sera proposé par le CDV93 en accord avec le CNML.

ARTICLE XIV - Responsabilités :

Il est formellement précisé qu'en cas d'avarie ou d'accident, **seule l'association participante et son skipper du voilier seront tenus pour responsables devant les autorités compétentes (CDV93, loueurs ...).**

Il est fortement conseillé de souscrire au rachat de franchise des voiliers.

Conformément à la règle fondamentale de l'ISAF, il appartient à chaque skipper et sous sa seule responsabilité de décider compte tenu des conditions du moment, s'il doit prendre la mer et/ou continuer la course.

ARTICLE XV – Licence FFV :

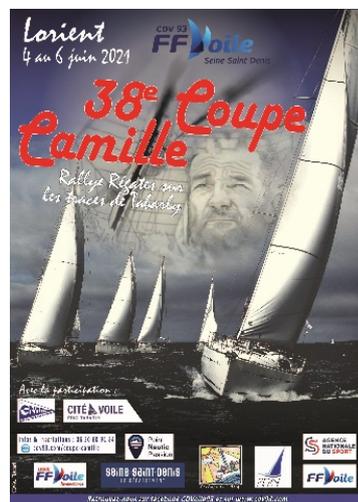
La coupe Camille est inscrite dans le calendrier des régates FFV

La licence FFV temporaire ou annuelle est donc obligatoire.

Date

Signature

CDV93



BULLETIN D'INSCRIPTION COUPE CAMILLE 2021
à retourner avant le 07 mai 2021

**UN BULLETIN
PAR BATEAU**

NOM ET ADRESSE DU CLUB OU ASSOCIATION :

.....
.....
.....

NOM DU CORRESPONDANT CAMILLE :

TEL :

PORTABLE :

Adresse mail :

TYPE DE VOILIER ENGAGE

Nom du skipper :

Nom du voilier :

Constructeur :

Type :

Version : **Groupe HN :**

DROITS D'ENGAGEMENT

CLUBS	Par bateau
Clubs affiliés CDV93	50 €
Par équipier	17€
Autres Clubs	60€
Par équipier	19 €

Crédit Mutuel					
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE					
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation
10278	06148	00020290301	84	EUR	CCM GOURNAY
Identifiant international de compte bancaire					
IBAN (International Bank Account Number)				BIC (Bank Identifier Code)	
FR 76 10278061480002029030184				CNCI FR 2A	
Domiciliation			Titulaire du compte (Account Owner)		
CCM GOURNAY			COMITE DEPARTEMENTAL DE VOILE DE		
1 AVENUE PAUL DOUMER			SEINE SAINT DENIS		
93460 GOURNAY SUR MARNE			1. RUE DES AEROSTIERS		
TÉL: 01 58 03 06 22			93160 NOISY LE GRAND		

Ci-joint un chèque n° de euros, à l'ordre du CDV93, ou virement réalisé le
Correspondant à l'inscription de..... bateaux et de équipiers.

L'association désignée ci-dessus déclare désirer participer à la COUPE CAMILLE 2021 avec le voilier mentionné et en accepter le règlement dont l'article 14.

Date

Signature

CDV93